# Saint Germain du Pinel

## BULLETIN MUNICIPAL

## JANVIER 2019 - N°30

## MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi : de 13h30 à 17h30
Mardi : de 13h30 à 19h
Mercredi : de 9h à 12h30
Vendredi : de 13h30 à 19h

1 rue de la mairie

35370 Saint Germain du Pinel
Tél : 02.99.96.63.94 – Fax : 02.99.96.56.00

Mail : mairie.stgermaindupinel@wanadoo.fr
Site : www.saint-germain-du-pinel.fr

# Bonne et heureuse année 2019 !

# Sommaire



Mot du maire p. 2
Vie communale p. 3
Enfance-Jeunesse p. 14
Formalités administratives p. 17
Artisans – Commerçants p. 18
Communiqué p.21
Parole aux associations p. 22

Ce bulletin a été réalisé par la commission Communication :
Delphine COUVERT – Aurélie FOUCHER – Valérie HENRY – Gérard GOUSSET
Sous la direction du maire Erick GESLIN.
Impression : Imprimerie REUZE – 35640 Martigné-Ferchaud
Nombre de tirage : 430 exemplaires

# Mot du Maire

Après les fêtes de Noël, la tradition nous permet d'échanger des vœux en familles, entre voisins, proches et amis. Le conseil municipal se joint à moi pour vous offrir tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

A vous toutes et vous tous, nous vous souhaitons le meilleur pour les 365 jours à venir. Cela peut se faire avec la santé tout d'abord, avec le bonheur en famille et avec les siens. Il faut également être attentif et bienveillant envers les autres. Nous vous souhaitons également la prospérité pour tous vos projets personnels, familiaux, éducatifs, professionnels et associatifs.



Notre attention se porte envers tous ceux qui vivent des difficultés comme la maladie, l'accident, le deuil…Mes pensées vont aussi à ceux et celles qui sont touchés par la précarité tant matérielle que morale.

J'apporte tous mes encouragements aux personnes qui s'impliquent dans notre commune pour agrémenter et faciliter la vie de nos concitoyens à tous les niveaux. Les petits et les grands encouragements contribuent à la qualité de vie dans notre commune.

La disponibilité des élus municipaux pour préparer l'avenir, les nombreuses associations efficientes dans tous les domaines, les compétences de tous nos personnels renforcent la qualité de vie à St Germain du Pinel.

Dans ce bulletin, les membres de la commission communication vont vous présenter les travaux réalisés sur 2018 et programmés pour 2019, les différentes associations et nos commerçants-artisans.

En cette année préélectorale, il nous faudra être mesuré dans nos investissements pour laisser à la prochaine équipe municipale une trésorerie saine et équilibrée, ce que nous avons essayé de faire depuis 5 ans déjà, en gérant au mieux les finances de notre commune.

Faisons de 2019 une année riche de relations entre nous,
de convivialité et de bonheur.
Sachons apprécier notre cadre de vie agréable et accueillant.

**Avec espoir et détermination,**

Erick Geslin, maire

# Vie Communale

## Voirie et Urbanisme

### Travaux Rue Duguesclin

Suite à la mise en place d'un radar pédagogique dans différentes rues de la commune, une étude avait mis en avant une vitesse excessive des véhicules dans la rue Duguesclin. De ce fait, le conseil municipal a décidé de la sécuriser. Le cabinet Bouvier ABE nous a proposé un aménagement de la rue qui va permettre le ralentissement des véhicules : des chicanes et un rond-point au croisement de la rue de la mairie vont être effectués. Les travaux commenceront en mars 2019.



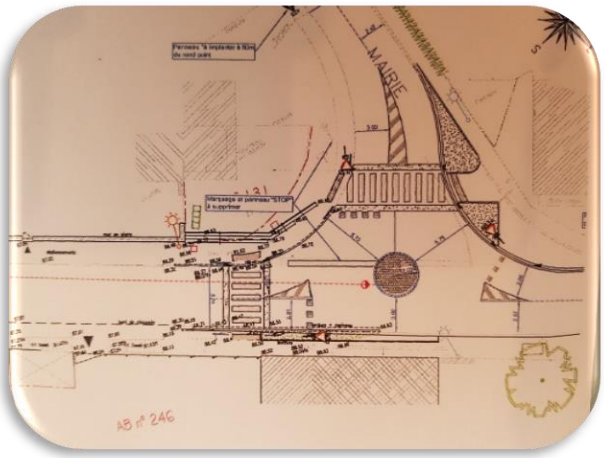


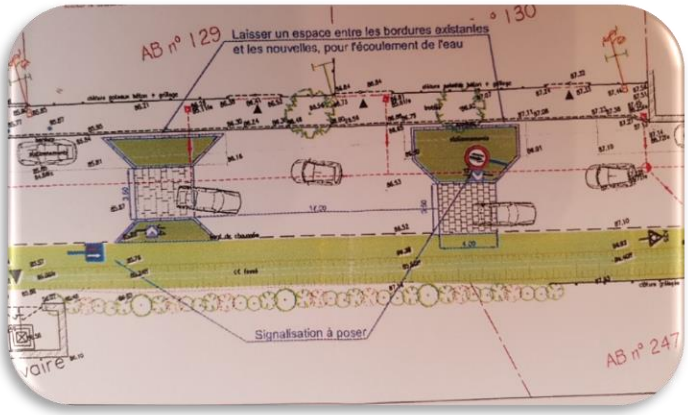


### Voirie

Tous les ans, la mairie effectue des travaux d'amélioration au niveau des voiries. Cette année, ce sont la route de la Pijardière et la rue de la Meunière qui ont été refaites en enrobé.

### Inauguration des logements NEOTOA

Le mercredi 27 juin 2018, les locataires ont reçu les clefs de leur nouveau logement neuf.

## Festival des Désarticulés

Par un samedi très chaud du début juillet, nous avons accueilli deux compagnies d'art de rue qui ont ravi les yeux et les oreilles des festivaliers germanais et des communes environnantes. La compagnie *Dépliante* nous a présenté un spectacle de théâtre de rue clownesque intitulé « Starsky Minute » et la compagnie *Heïdi a bien grandi*, quant à elle, a mis en scène du théâtre musical burlesque, nommé « Hic » Deux spectacles de grande qualité qui ont allié le théâtre, les prouesses techniques, l'humour et la bonne ambiance.

**Nous aurons à nouveau le plaisir de recevoir un temps festival pour l'année 2019, le samedi 22 juin.**

## Fête communale « Saint Germain en fête »

Lors d'une réunion des associations, l'idée d'organiser une fête communale autour de la « St Germain » est proposée. Une belle aventure commence pour plusieurs associations communales (ASSG Football, les Badistes Germanais, l'APEL et les Show Mot). De réunions en réunions, une organisation s'est dessinée et a vu le jour.

Le samedi 9 juin 2018, les germanais ont assisté dans l'après-midi à une course de caisses à savon et à un concours de tarte aux pommes. Malgré les orages mémorables, les participants ont dévalé avec enthousiasme la rue du Pinel, sous les applaudissements des spectateurs, ébahis par la qualité des 11 bolides de course réalisés et les déguisements des participants. En soirée, un temps convivial et festif s'est déroulé à la salle des sports de St Germain autour d'un repas moules ou saucisses-frites. Environ 350 repas servis. Une véritable réussite qui s'est poursuivie avec un concert qui mettait en scène deux groupes musicaux. MERCI aux associations qui ont permis aux germanais de vivre des temps de partage, de bonne humeur, de convivialité. Cette journée fut un véritable succès. C'est pourquoi, fortes de leur expérience, les associations se mobilisent déjà pour organiser la 2ème édition de « Saint Germain en fête » :

**le samedi 25 mai 2019.**

L'année 2018 fut une année riche pour le secteur des bâtiments communaux. En effet, les deux chantiers de la bibliothèque et du bar vont permettre à la population de se rencontrer, d'échanger, de partager.

La **bibliothèque**

devenue municipale avec une gérance associative est déplacée au 4 ter de la rue de l'Abbaye. L'espace de 65 m2 sera plus approprié, plus fonctionnel pour accueillir les germanais mais aussi les enfants de l'école et du centre de Loisirs.

La bibliothèque de St Germain intègre le réseau des bibliothèques et des médiathèques du territoire, tissé par Vitré Communauté. Ce partenariat est défini autour de trois actions : un catalogue et un portail commun, un programme d'animations à l'échelle intercommunale ainsi que l'achat et la mise en commun de ressources informatiques. Les habitants pourront accéder à la base de documents du département de Vitré Communauté, ce qui permettra un plus large choix et une plus grande mobilité des livres. La bibliothèque est un lieu de culture intergénérationnelle que nous vous invitons à découvrir et nous remercions les bénévoles de l'association pour leur implication dans le projet.

# Le bar

Ça y est… on arrive au but ! Les travaux vont bientôt s'achever pour le grand bonheur de tous.

L'an passé nous vous avions annoncé une ouverture, fin d'année 2018. Mais cela n'a pu se réaliser à notre grand regret. Au vu de l'ampleur des travaux et de certains corps de métier débordés, le planning n'a pas été respecté d'où une ouverture au printemps 2019 uniquement. Grâce aux photos qui suivent, vous pourrez vous rendre compte de la masse de travaux à réaliser, de l'ampleur de la tâche. Chaque semaine, Erick Geslin, le maire et Mickaël Ollivier, son adjoint en charge des bâtiments communaux, participent à la réunion de chantier avec les différents artisans et le maître d'œuvre.

Nous tenons à remercier M. Fougerais, futur gérant de ce commerce, pour sa patience et son implication aux côtés de la municipalité. Nous lui adressons la bienvenue dans notre commune et afin que vous puissiez déjà faire connaissance avec lui, vous trouverez dans les pages suivantes une interview réalisée par Valérie, conseillère municipale.

Grâce à ces photos, on se rend compte des dégâts considérables du feu. Un chantier d'une énorme envergure, d'une durée de 16 mois …

## Journée Citoyenne

Elle s'est déroulée le samedi 28 avril 2018 de 9h à 12h. Pour illustrer les différents travaux effectués lors de cette matinée, voici quelques images.

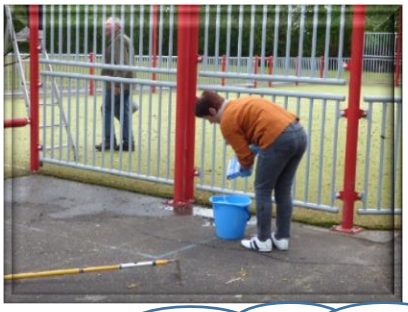

Revêtement du sol à enlever dans la bibliothèque

Terrain multisports, étagères pour les archives

C'est un temps convivial, amical. Chacun participe ainsi à la mise en beauté de notre commune. Alors RDV au printemps prochain pour une nouvelle édition de cette journée citoyenne.

Désherbage, plantations, fleurissement…

Nettoyage des panneaux de signalisation.

## Animaux domestiques

Nous constatons une recrudescence des déjections animales sur les trottoirs, ce qui engendre des désagréments pour les piétons. Soyons attentifs pour la quiétude de chacun. Nous demandons à chaque propriétaire de prévoir un sac lors des promenades.

## Entretien des trottoirs

Nous demandons à chaque citoyen d'entretenir le trottoir qui jouxte sa propriété en enlevant les mauvaises herbes et en s'assurant de la sécurité du trottoir si verglas ou neige (ce qui est extrêmement rare).



## Un bon sol au potager

En fin d'année, pensez à préparer la prochaine saison pour votre potager. Pour ce faire, pensez à :

- **Utiliser du compost plutôt que des engrais minéraux** : le compost améliorera la fertilité et la vie du sol en stimulant l'activité des vers de terre et des micro-organismes.
- **Déposer le compost directement sur le sol en surface** : les vers de terre remonteront le chercher, ce qui permettra au sol de l'assimiler.
- **Couvrir votre sol pendant l'hiver** : après les récoltes, inutile de tout arracher ! Coupez les plantes en place sans les déraciner et ajoutez une bonne épaisseur d'autres « déchets » verts : restes de plantes, feuilles, broyats… Ainsi, votre sol sera protégé pour l'hiver et la décomposition des déchets verts permettra aux micro-organismes et aux vers de terre de poursuivre leur travail. Au printemps, il vous suffira d'enlever ce manteau hivernal pour découvrir un sol meuble, prêt à accueillir de nouvelles plantes ou vos semis. Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez notre site www.jardineraunaturel.org

## La loi LABBE : pour une réduction des pesticides

L'utilisation des produits phytosanitaires communément appelés « pesticides » est interdite pour les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat depuis la mise en place de la loi Labbé le 1er janvier 2017.

### Quels impacts pour les particuliers ?

La vente en libre-service des pesticides chimiques de synthèse n'est plus autorisée. Ces produits doivent désormais être délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette loi.

**A partir du 1er janvier 2019**, la vente de pesticides chimiques de synthèse sera tout simplement interdite aux particuliers et donc leur usage dans vos parcelles privées, ainsi que leur stockage. Il est possible de se passer des pesticides en choisissant de nouvelles variétés de plantes cultivées résistantes aux maladies et en optant pour un désherbage manuel ou thermique.

**Exemples de techniques alternatives au désherbage.**

Désherbeur thermique à gaz et paillage des massifs.

Fleurissement en pied de mur et houe maraîchère (pousse-pousse).

## Commission d'actions sociales

Cette commission organise différentes actions à destination des enfants, des personnes âgées et des personnes qui ont des besoins particuliers.

- Le mercredi 27 décembre 2018, à la salle polyvalente de la commune, s'est déroulé le repas organisé par la commission d'actions sociales, destiné aux personnes âgées de 80 ans et plus et résidant sur la commune. Les convives ont pu déguster un savoureux repas, servi par 4 jeunes de la commune dans le cadre « argent de poche ».

- Pour les personnes résidant en EHPAD, la commission offre un coffret de chocolat et de gâteaux en la période de fin d'année.

- Lors des vœux de la municipalité, chaque nouveau-né est invité avec ses parents afin que lui soit remise une peluche pour leur souhaiter la bienvenue dans la commune.

Merci à tous les membres de la commission pour leur investissement.



## M. Francis CHATELAIS, centenaire

« C'est avec une grande fierté et un plaisir partagé avec le conseil municipal et la commission d'actions sociales que nous vous accueillons M. Chatelais, ainsi que votre famille, pour fêter comme il se doit notre centenaire ». C'est ainsi qu'Erick Geslin, le maire de la commune, a introduit son discours à l'occasion des 100 ans de M. Chatelais. Voici quelques lignes qui résumeront la vie saine et discrète de M. Chatelais.

Francis Chatelais est né à Availles sur Seiche le 13 mars 1918. Il aide ses parents aux travaux de la ferme jusqu'au départ pour le service militaire qui coïncide avec la guerre 39/45. En 1943, il prend pour épouse Mme Marie Briant, originaire d'Argentré du Plessis. Ils s'installent à la Cherpière à St Germain en tant qu'exploitant agricole. Ils ont 6 enfants. M. Chatelais devient conseiller municipal de 1965 à 1971. Mme Chatelais connaissant des soucis de santé, en 1968, ils décident de s'installer à Gennes sur Seiche à la Saudraie, toujours en étant agriculteur. Francis, l'un de ses fils, s'installe alors à la Cherpière avec son épouse Marie-Joseph.

M. et Mme Chatelais aimaient se rendre de temps en temps au bord de la mer à Cancale, accompagnés de leurs petits-enfants. En 1983, c'est l'heure de la retraite bien méritée. Ils décident de revenir sur St Germain, commune qu'ils apprécient. Ils s'installent rue de la gare. Ils profitent de la nature, du jardinage, de leur basse-cour et retournent à la ferme de la Cherpière où exploitent leur fils et sa femme puis leur petit-fils, Olivier. Parmi les autres occupations, la lecture du journal, les taupes, et profiter du soleil sur le parvis de la maison. Mme Chatelais décède en 2004. Aujourd'hui M. Chatelais réside à l'EHPAD La Providence de Gennes sur Seiche. Sa famille composée de 6 enfants, 12 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants se sont tous retrouvés pour fêter son 100ème anniversaire.

La municipalité adresse à M. Chatelais tous ses vœux de bonne santé.

## Visite du sous-préfet

Le 5 octobre, M. Richard-Daniel BOISSON, sous-préfet de l'arrondissement Vitré-Fougères, est venu rencontrer le maire et les adjoints afin de faire un état des lieux de la commune, écouter les acteurs locaux. Il a visité les différentes structures communales, dont la salle multi-activités qui accueille actuellement une classe de l'école Jeanne d'Arc, puis a rencontré quelques commerçants et artisans.

## Remerciements

En cette fin d'année 2018, la municipalité a mis à l'honneur **Martine HOUILLOT** qui a pris ses droits à la retraite. Le maire Erick Geslin, les adjoints, les conseillers, et les agents municipaux remercient Martine pour son travail, son accueil, sa sympathie envers les habitants de St Germain pendant les 8 années présentes à la mairie. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

## Etat Civil

### Naissances

| | | |
|---|---|---|
| Le 18 janvier | TOUCHET Loxan | **Reconnaissance anticipée par le père.** **Vous attendez un enfant et vous n'êtes pas mariés :** Avant la date présumée d'accouchement, pensez à effectuer dans votre mairie, la reconnaissance anticipée par le père. |
| Le 16 février | BARBE Pauline | |
| Le 28 février | BEASSE Victor | |
| Le 21 mars | HERCOUET Arthur | |
| Le 20 mai | HURIAU Enora | |
| Le 21 mai | HAIGRON BUISART Céleste | |
| Le 28 juin | MORICEAU Camille | |
| Le 2 août | BEGUIN Léa | |
| Le 30 août | CORDON Louise | |

### Décès

| | | |
|---|---|---|
| **Tarifs**<br>Concession d'une durée de :<br>• 10 ans : 40 euros<br>• 30 ans : 80 euros<br>Coût cave-urne et concession<br>• 15 ans : 40 € + 240 €<br>• 30 ans : 80 € + 240 € | Le 7 février<br>Le 24 mars<br>Le 6 avril<br>Le 14 décembre<br>Le 19 décembre | Jeannine GAUDIN<br>Jean-Claude TARIOLLE<br>Roger BELLOIR<br>Rosalie JEGU<br>Joseph JULLIOT |

### Baptême civil

| | |
|---|---|
| Le 1er septembre | Thalia GUEGAN BRIAND |

### Mariages

| | |
|---|---|
| Hélène BOISRAME et Landry AMON | Le 28 avril |
| Monique LEFEVRE et Gérard GOUSSET | Le 29 septembre |

### Noces d'or

| | |
|---|---|
| Le samedi 20 octobre | Marie-Joseph et Francis CHATELAIS |

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|
| **Subventions d'équipement versées (hors opérations)** | **471.88** | **FCTVA** | **32 332.14** |
| | | **Affectation du résultat** | **77 511.81** |
| **Immobilisations corporelles** | **89 000.00** | **Taxe d'aménagement** | **5 000.00** |
| * Achat de terrains | 50 000.00 | | |
| * voirie ZAC du Pigeon Blanc | 38 000.00 | **Emprunts en euros** | **416 706.05** |
| * installation de voirie | 1 000.00 | | |
| | | **Subvention Etat** | **27 000.00** |
| **Immobilisations en cours** | **12 000.00** | | |
| | | **Subvention Région** | **60 850.00** |
| **Bar** | **300 000.00** | | |
| | | **Subvention Département** | **26 404.00** |
| **Mairie** | **2 500.00** | | |
| | | **Subvention Vitré Communauté** | **91 745.00** |
| **Epicerie** | **5 800.00** | | |
| | | **Amendes de police** | **10 000.00** |
| **WC publics** | **6 000.00** | | |
| | | **Subventions d'équipements versées** | **10 000.00** |
| **Bibliothèque** | **30 000.00** | | |
| | | **Produits des cessions** | **28 000.00** |
| **Matériels divers** | **32 000.00** | | |
| | | **Virement de la section fonctionnement** | **52 755.40** |
| **Total des dépenses d'équipement** | **477 771.88** | | |
| | | **Opération d'ordre** | **11 524.60** |
| **Emprunts et dettes assimilées** | **71 759.14** | **Restes à réaliser 2017** | **194 245.00** |
| **Dépenses imprévues** | **7 000.00** | | |
| **Restes à réaliser 2017** | **369 687.50** | | |
| **Solde d'exécution négatif reporté** | **117 855.48** | | |
| **TOTAL** | **1 044 074.00** | **TOTAL** | **1 044 074.00** |



# BUDGET PRIMITIF 2018
# SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|
| **Charges à caractère général** | **211 300.00** | **- Impôts et taxes** | **285 943.00** |
| * Achat repas cantine | 26 000.00 | * Impôts locaux | 176 937.00 |
| * Electricité et eau | 19 800.00 | * Dotation solidarité Vitré Communauté | 55 006.00 |
| * Combustibles et carburants | 8 000.00 | * Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales | 23 000.00 |
| * Vêtements de travail | 700.00 | | |
| * Fournitures de bureau | 8 000.00 | | |
| * Entretien et petit équipement | 9 900.00 | *Taxes sur les pylônes électriques | 31 000.00 |
| * Entretien de terrain | 1 000.00 | | |
| * Entretien des bâtiments | 13 000.00 | **Dotations et participations** | **174 112.00** |
| * Entretien de voirie et réseaux | 68 000.00 | | |
| * Entretien de véhicules et matériel | 2 000.00 | **Atténuations de charges** | **1 500.00** |
| * Maintenance, Documentation et Publication | 7 900.00 | | |
| * Primes d'assurance | 12 500.00 | **Produits des services** | **47 750.00** |
| * Timbres et téléphone | 7 300.00 | * Redevance Télécom | 1 200.00 |
| * Fêtes et cérémonies | 5 500.00 | * Redevance cantine garderie | 45 000.00 |
| * Honoraires et cotisations diverses | 2 500.00 | * Participation service assainissement | 1 000.00 |
| * Impôts et taxes foncières | 5 000.00 | * Services divers | 550.00 |
| * Charges diverses (transport, piscine…) | 14 200.00 | | |
| **Charges de personnels et frais assimilés** | **183 865.00** | **Autres produits de gestion courante** | **105 010.00** |
| **Atténuation de produits** | **6 320.00** | * Location des immeubles | 55 000.00 |
| **Autres charges de gestion courante** | **131 750.00** | * Excédent des budgets annexes | 50 000.00 |
| * Indemnités de fonction | 27 700.00 | * Autres produits | 10.00 |
| * Créances admises en non-valeur | 50.00 | | |
| * Subventions aux associations | 14 700.00 | | |
| * Participation aux frais de fonctionnement de l'école Jeanne d'Arc | 75 420.00 | **Produits exceptionnels** | **2 000.00** |
| * Fournitures scolaires | 4 725.00 | | |
| * Subvention Centre de Loisirs | 9 000.00 | | |
| * Charges diverses | 155.00 | | |
| **Charges financières** | **16 000.00** | | |
| **Charges exceptionnelles** | **300.00** | | |
| **Dépenses imprévues** | **2 500.00** | | |
| **Virement à la section investissement** | **52 755.40** | | |
| **Opérations d'ordre** | **11 524.60** | | |
| **TOTAL** | **616 315.00** | **TOTAL** | **616 315.00** |

# BUDGET PRIMITIF 2018
# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Tarifs 2019 - Locations des salles

| Locations des salles | Salle polyvalente | | Salle Du Guesclin | |
|---|---|---|---|---|
| | Commune | Hors Commune | Commune | Hors Commune |
| **Salle sans cuisine** | | | | |
| **1 journée** | 241 | 434 | 47 | 106 |
| **½ journée** | 141 | 258 | 28 | 52 |
| **Salle avec cuisine** | | | | |
| **1 journée (2 repas)** | 311 | 517 | 87 | 159 |
| **½ journée (1 repas)** | 180 | 302 | 41 | 80 |
| **Retour ½ journée** | 87 | 124 | 33 | 52 |
| **Vin d'Honneur** | 87 | 133 | 41 | 52 |
| ***Association Locale*** | | | | |
| **Salle uniquement** | 41 | | Gratuit | |
| **Salle pour Repas** | 70 | | 28 | |
| **Supplément pour chauffage Du 15/10 au 15/04** | Journée 63<br>Soirée 42<br>Retour 29 | | 28<br>21<br>12 | |
| **Salle du Pinel :** 35€, commune uniquement (sans musique) - **Associations** : Gratuit | | | | |

## Tarifs 2020 - Locations des salles

| Locations des salles | Salle polyvalente | | Salle Du Guesclin | |
|---|---|---|---|---|
| | Commune | Hors Commune | Commune | Hors Commune |
| **Salle sans cuisine** | | | | |
| **1 journée** | 248 | 447 | 48 | 109 |
| **½ journée** | 145 | 266 | 29 | 54 |
| **Salle avec cuisine** | | | | |
| **1 journée (2 repas)** | 320 | 533 | 90 | 158 |
| **½ journée (1 repas)** | 185 | 311 | 42 | 82 |
| **Retour ½ journée** | 90 | 128 | 34 | 54 |
| **Vin d'Honneur** | 90 | 137 | 42 | 54 |
| ***Association Locale*** | | | | |
| **Salle uniquement** | 42 | | Gratuit | |
| **Salle pour Repas** | 72 | | 29 | |
| **Supplément pour chauffage Du 15/10 au 15/04** | Journée 65<br>Soirée 43<br>Retour 30 | | 29<br>22<br>12 | |
| **Salle du Pinel :** 36€, commune uniquement (sans musique) - **Associations** : Gratuit | | | | |

## Ecole Jeanne d'Arc

Les cinq classes de l'école accueillent 121 élèves depuis le mois de septembre.

Plusieurs projets se poursuivent à l'école de St Germain :

- L'éducation à la relation, le savoir bien vivre-ensemble, la gestion des émotions…
- La boîte à jouer qui permet aux enfants pendant les récréations de jouer avec des objets du quotidien (sacs, voitures, poupées, clavier d'ordinateurs…).
- La lecture avec un temps très apprécié des élèves : « Silence, on lit ! ».

L'ouverture à la culture avec des ateliers vécus à la médiathèque et un travail artistique mené par les plus grands.

Le début d'année a été marqué par un grand jeu collectif « Haut les tours ! » où tous les enfants étaient réunis d'abord pour vivre un temps de rentrée, lancement de l'année avec un temps de réflexion et un temps de jeu.

Le conseil d'élèves se réunira régulièrement dans l'année avec les délégués de classe pour réfléchir aux suggestions, remarques et propositions que les élèves déposent dans la boîte à idées.

Les enfants se sont réjouis en fin d'année pour préparer le spectacle de Noël et confectionner des objets vendus au marché de Noël qui a eu lieu le 15 décembre.

Des sorties scolaires ponctueront l'année : la visite de la caserne des pompiers, des ateliers à l'artothèque, médiathèque et ludothèque pour les primaires, un « projet vélo » à la base de loisirs de la Rincerie pour les CM. Tous les enfants assisteront, au cours de l'année, à un spectacle au centre culturel.

J'invite les familles qui souhaitent inscrire leur enfant né en 2016 à prendre contact à partir du mois de janvier. Merci de téléphoner de préférence le jeudi ou sur le temps du midi au 02.99.96.67.95.

Je me joins à l'équipe éducative pour vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Aurélie Huard

# RIPAME

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) est un service gratuit, ouvert aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels, gardes à domicile) de onze communes : Argentré-du-Plessis, Brielles, Domalain, Etrelles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Moulins, Rannée, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergeal.

Quelles sont les missions d'un RIPAME ?



## Une mission d'information sur la petite enfance

Information, orientation et accompagnement des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) et collectif (micro-crèche, multi-accueil, crèche…).
Information de premier niveau sur le rôle d'employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile (aides CAF, rémunération, contrat de travail, congés payés, déclaration Pajemploi…)
Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel concernant l'accès et l'exercice de ces métiers (droits, devoirs, contractualisation), promotion du métier d'assistant maternel et accompagnement à la formation professionnelle (faciliter l'accès à la formation, informations sur leurs droits…).

## Une mission d'animation d'espaces jeux et de temps forts collectifs

De 9h à 11h30, le RIPAME propose des espaces jeux pour les enfants de quelques mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, assistant maternel, grand-parent, garde à domicile). A Saint Germain du Pinel, l'espace jeux est animé par Emilie Dufil 1 vendredi par mois (16 novembre 2018, 14 décembre 2018, 18 janvier 2019, 8 février 2019, 15 mars 2019, 26 avril 2019, 17 mai 2019, 14 juin 2019). Lieu : salle multi-fonction, rue de la Voisinière. Sur l'ensemble du territoire, en 2018, 293 enfants, 78 assistants maternels, 57 parents/grands-parents ont fréquenté ces lieux d'éveil et de socialisation.

Des temps de rencontre et d'échange (conférence à thème, manifestations autour de la Petite Enfance et réunions d'informations…) sont aussi organisés.

## Les projets 2018-2019

De septembre 2018 à juin 2019, le RIPAME développe des actions sur la thématique de **la motricité libre de l'enfant :** expositions dans les espaces jeux, conférence, réunions d'échange de pratique, matinées de motricité… En parallèle, d'autres actions seront proposées au cours de l'année (spectacle, sortie, réunion à thèmes, formations…). Ces manifestations sont répertoriées sur l'ensemble du territoire du RIPAME. Tout le programme sur la page Facebook RIPAME secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne.

L'équipe du Ripame

**Contact :** 02 99 96 59 77 ou ripame@argentre-du-plessis.fr
'Page Facebook : RIPAME secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne

## Cantine - Garderie

### Restauration

Depuis septembre 2017, c'est la société RESTORIA qui fournit les différents repas pour l'école Jeanne d'Arc et le centre de loisirs. Le bilan de cette 1ère année est très satisfaisant au niveau goût des plats et qualité des produits. Le prix du repas s'élève à 3.70 euros. Le prix du carnet est de 74 euros.

### Garderie

| Heures d'arrivée ou de départ des enfants | Coût |
|---|---|
| Entre 7h30 et 8h00 | 1.40 |
| Entre 8h00 et 8h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) | 1.00 |
| Entre 16h45 et 17h | 0.90 |
| Entre 17h00 et 17h30 | 1.30 |
| Entre 17h30 et 18h00 | 1.50 |
| Entre 18h00 et 18h30 | 1.80 |
| Entre 18h30 et 18h45 | 2.10 |
| Au-delà de 18h45 | 8.00 |



## Assistantes maternelles

| Nom prénom | Adresse | Téléphone |
|---|---|---|
| AVERTY Laëtitia | 49 La Gare | 02 99 96 72 75<br>07 88 10 36 14 |
| BLOT Patricia | 3 rue de la Mairie | 02 99 96 55 70<br>06 37 48 54 29 |
| DESMOTTES Marylène | Les Êtres | 02 99 96 54 97<br>06 38 53 30 26 |
| GOUASLIER Marie-Claude | La Rigaudière | 02 99 96 71 52<br>06 24 09 87 45 |
| GUEUSSET Nathalie | 4 rue de la Meunière | 02 99 96 73 82<br>06 28 36 90 37 |
| HUMEAU Marina | 8 rue du Champ de la Croix | 02 23 55 07 66<br>06 01 82 93 16 |
| JÉGU Sabrina | 12 rue de la Voisinière | 02 99 96 55 17<br>06 28 51 10 73 |
| MOUSSU Simone | 2 rue de la Jaunaie | 02 99 96 75 75<br>06 15 12 65 40 |
| MICHINIAU Laëtitia | Les freux | 02 56 53 52 47<br>06 30 40 29 29 |
| OLRY Valérie | 29 rue du Stade | 02 99 74 49 06<br>06 32 49 15 19 |
| POLIGNE Lolita | 1 rue de la Meunière | 06 40 43 88 84 |
| ROSSARD Marie-Claire | Le Vivier | 02 99 96 66 88 |

Vous trouverez ci-dessus la liste des assistantes maternelles présentes sur la commune. Vous pouvez consulter le site www.assistantsmaternels35.fr qui facilite la rencontre entre l'offre des professionnels et la demande des parents.

# Formalités administratives

**Attention aux faux sites administratifs !**

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels. Elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, de demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire.



Rien n'interdit cependant à un professionnel, même basé à l'étranger, ne dépendant d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière. Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) donne 6 conseils pratiques à suivre dans tous les cas :

- Toujours consulter le site officiel de l'administration française www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ;
- Se renseigner auprès des sites officiels avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel ;
- Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;
- Vérifier les adresses, les sites officiels de l'administration française se terminant par «.gouv.fr » ou «.fr » et non pas par «.gouv.org », «.gouv.com » ou «gouv». Attention aussi aux sites commerciaux qui essayent de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...) ;
- Se méfier des premiers résultats de recherche qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencements payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce) ;
- Vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.

En cas de problème, vous pouvez prendre contact avec les services de la DGCCRF (www.economie.gouv.fr/dgccrf/) et les associations de défense des consommateurs de votre département. Retrouvez les permanences des associations bretonnes sur www.mce-info.org, rubrique *Pratique.*

# Recensement militaire

Cette formalité est obligatoire pour tous les Français et Françaises dès l'âge de 16 ans.

Le certificat de participation à la journée de la défense et citoyenneté ou l'attestation individuelle d'exemption de participation à la journée prévaut et permet une inscription aux différents concours, examens ou encore dossier auto-école.

## Nouveaux habitants

Vous venez d'emménager à St Germain et nous vous remercions d'avoir choisi notre commune. Prenez un moment pour vous rendre en mairie afin de vous faire connaître. Les secrétaires de mairie seront là pour vous guider dans les différentes démarches. Vous pourrez aussi vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année en cours pour une prise en compte le 1er mars de l'année suivante.

## Artisans / Commerçants

| Nom de l'entreprise ou du commerce | Coordonnées | Téléphone |
|---|---|---|
| EPI SERVICE | 2 rue de la gare | 02.99.96.51.30 |
| GARAGE RUBEILLON | Rue Duguesclin | 02.99.96.68.64 |
| LE JARDIN DU LEVANT | Les Haies | 02.99.96.69.51 |
| PIZZA PLANET | Place rue de la gare | 06.79.32.64.57 |
| L'ARCHE DE NOS COMPAGNONS | La Prairie | 02.99.96.70.60<br>06.31.27.88.69 |
| LUTHIER GUITARE | Bel-Air | 02.99.96.52.50<br>06.19.08.11.46 |
| PATT' à PLOUF | Au domicile des propriétaires | 06.37.19.78.68 |
| INSTANT COIFFURE | 4 rue de l'Abbaye | 02.56.53.62.76 |
| ESNOULT AUTOMOBILE | 23 rue du stade | 02.99.96.57.05 |

## Station-service M. et Mme Legendre

M. et Mme Legendre, depuis le 2 janvier 1990, tenait la station-service située sur l'axe Vitré-La Guerche de Bretagne. En cette année passée, ils ont décidé de prendre leur retraite après 28 ans de service et de commerce. C'est une histoire de famille puisque c'est en 1950 que les parents Legendre rachètent le café tenu par Mme Geslo, après avoir été agriculteurs à La Grigonnière à Domalain. Ils décident d'y installer une station essence. C'est Mme Rosalie Legendre qui s'occupera de cette activité. M. Legendre, quant à lui, travaillait chez Xavier Loison comme courtier : il démarchait alors les agriculteurs pour la vente des engrais et des aliments. Mme Legendre décédant, c'est Martine qui reprendra la succession le 2 janvier 1990. Au cours de ces années, 2 faits les ont marqués dans leur profession : en 1976, des bons d'essence était donnés aux usagers à cause de la crise pétrolière ; et en 2017, le blocage des raffineries avait provoqué des files d'attente impressionnantes sur la route départementale.

La municipalité remercie sincèrement M. et Mme Legendre pour tous les services apportés aux germanais. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur retraite.

## BAR – TABAC – M. Jean-François FOUGERAIS

**Jean-François, pouvez-vous vous présenter aux habitants ?**

J'ai 49 ans et je suis originaire de Fougères.

**Avant de vous lancer dans cette activité, quelle était votre carrière professionnelle ?**

J'ai exercé le métier de pâtissier pendant une dizaine d'années et ensuite le métier d'éducateur technique cuisinier dans un foyer de vie pour jeunes adolescents sur la région parisienne. Arrive l'envie de changer de vie et de vouloir travailler pour soi. Je suis devenu propriétaire d'un commerce bar tabac restaurant pendant 3 années. De cette expérience, j'ai pu retrouver ce qui me passionne à savoir les métiers de la bouche tout en restant proche d'un public et continuer le relationnel.

**Pourquoi avoir choisi la commune de St Germain du Pinel pour relancer le bar ?**

Le choix de St Germain s'est fait par hasard. C'est en lisant un article dans la presse que j'ai su que la mairie cherchait un gérant pour le bar qui allait être rénové. J'ai eu plusieurs rdvs et ma candidature a été retenue. Ce qui me motive à reprendre un commerce, c'est d'avoir une satisfaction personnelle tout en ayant des responsabilités, et de retrouver le contact avec les gens, la population.

**Quelles relations avez-vous avec la municipalité ?**

Les relations sont bonnes. La municipalité m'a tout de suite impliqué dans le projet et me sollicite très régulièrement tant sur le choix du matériel au niveau de la cuisine que sur l'ensemble de la rénovation du

commerce. D'ailleurs j'assiste une fois tous les 15 jours aux réunions de chantier.

Quels services proposerez-vous aux habitants ?

Ils seront les mêmes que ceux qui existaient précédemment : le bar, le tabac, la française des jeux. Il y aura une nouveauté : la restauration. En effet, je proposerai des plats à emporter la semaine et une restauration crêperie les vendredis et samedis.

Avez-vous déjà un nom pour le bar ?

Je suis toujours en réflexion.

Vos horaires d'ouverture ?

Pour le moment, ils ne sont pas encore déterminés.

Que voudriez-vous dire aux habitants de la commune ?

Les habitants de St Germain sont les bienvenus. Il est temps pour la commune de redonner une nouvelle vie à ce commerce afin d'apporter un nouveau lien social.

## Le Garage Bourny devient le Garage Rubeillon

Olivier et Sylvie sont arrivés avec leurs 2 filles en 2006 sur notre commune de St Germain du Pinel. Avant de s'installer, Sylvie a travaillé pendant 13 ans à l'usine de Filtres Auto à Louvigné de Bais et Olivier était vendeur de pièces auto.

Olivier avait envie de changement et souhaitait se mettre à son compte, ce qu'il a fait en prenant le garage à St Germain. Sylvie effectuait un mi-temps à St Germain et un mi-temps à la Chapelle Erbrée en tant que secrétaire comptable. Ensemble, ils ont apporté des modifications au garage en créant une station de lavage, un poste carrosserie peinture, un parc de véhicules occasions, la location d'un minibus, l'entretien de la motoculture. Sur St Germain, ils employaient un apprenti et un salarié. Après 12 ans d'activité, Olivier souhaite changer de métier et se diriger vers d'autres horizons. Ils ont vendu le fonds de commerce à Jérémy et Amélie Rubeillon. Pour remercier leurs clients et présenter leurs successeurs, ils ont organisé un pot le 2 novembre.

Les nouveaux gérants ont pris leurs fonctions début novembre. Jérémy et Amélie Rubeillon habitent Vergéal et ont 3 enfants (7 ans, 5 ans et 10 mois). Amélie est secrétaire comptable à mi-temps. Jérémy connaît notre commune, il a travaillé 2 ans avec Jean Faucheux dans ce garage, 8 ans à Chateaubourg, 5 ans chez Bailleul à Bais en tant que chef d'atelier, et enfin 5 ans responsable au garage Damon à Bais. Depuis 7 ans, il cherchait à s'installer et l'occasion s'est présentée sur St Germain. Ils ont gardé les employés présents sur le site.

La municipalité remercie chaleureusement Olivier et Sylvie BOURNY pour les 12 années de service auprès de la population. Nous leur adressons une bonne continuation et de la réussite pour leurs nouveaux chemins professionnels. Quant à Amélie et Jérémy, nous leur souhaitons la bienvenue dans la commune.

**Communiqué d'Aymeric Massiet du Biest et Monique Sockath**,
Conseillers départementaux du canton de la Guerche-de-Bretagne

Chères habitantes, Chers habitants du « Grand Canton de La Guerche-de-Bretagne ! »,

Depuis 3 ans et demi que nous agissons ensemble, il ne se passe pas un jour que nous ne consacrions au devenir de notre territoire, le Canton de La Guerche-de-Bretagne.

A cheval entre Vitré Agglomération et la Roche-aux-Fées Communauté, situé entre la Route Nationale 157 et la Route Départementale 775 dont la mise en 2x2 voies vers Martigné-Ferchaud se finalise, fort de ses 31 communes et de ses plus de 40 000 habitants (canton le plus étendu du département d'Ille-et-Vilaine), notre canton, bénéficie d'atouts indéniables qui concourent à le rendre particulièrement dynamique. Canton rural innovant, notre territoire est riche de ses femmes et de ses hommes, de ses communes et de son terroir, de ses activités économiques et de ses innovations, de sa solidarité. Cette année, encore, nous avons pu constater cette vitalité à laquelle nous participons tous.

En 2018, en tant qu'élus représentants notre canton au sein du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine nous avons agi et accompagné activement la prise en charge de nos aînés, des personnes en situation de handicap et de l'insertion sociale et professionnelle en participant à différentes instances locales et départementales (EHPAD, CLIC, MAIA, Mission Locale des Jeunes…). Malgré la fermeture annoncée de l'EHPAD du Theil-de-Bretagne à « La Rigaudière », décision qui a manqué de concertation et qui est préjudiciable pour notre territoire, nous continuons à soutenir le Chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin » installé sur ce site.
En matière de développement territorial et économique, nous avons favorisé la réalisation d'un certain nombre de projets structurants comme le projet immobilier « l'Ilot d'Anjou » à La Guerche-de-Bretagne, la rénovation du complexe sportif (football, handball…) de Retiers et un certain nombre de services de proximité dont la création d'une micro-crèche à Argentré-du-Plessis, l'ouverture et la rénovation de commerces comme à Eancé ...

Nous nous positionnons en faveur des transports durables pour tous en nous impliquant énergiquement pour la sauvegarde et la rénovation de la ligne ferroviaire Rennes - Châteaubriant, celle-ci étant essentielle pour l'attractivité du sud du canton.

Nous avons appuyé les décisions en faveur de la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du canton, en l'occurrence, les étangs de Marcillé-Robert et de Martigné-Ferchaud (soulignons l'inauguration en septembre dernier du sentier d'interprétation de l'Etang de la Forge à Martigné, un « pur bonheur pour la randonnée et l'évasion ») ; soutenu la mise en place d'actions aux bénéfices des exploitations agricoles de notre canton ; défendu le soutien à la Foire Expo de Retiers, véritable institution populaire ; œuvré pour la sécurité de tous (travaux de rénovation du Centre d'incendie et de Secours (CIS) de Le Pertre, travaux de sécurité routière sur les Routes Départementales...).

En 2019, nous continuerons à nous investir chaque jour à vos côtés pour qu'ensemble nous relevions les défis qui nous attendent.

Nous vous souhaitons une belle année 2019, qu'elle soit synonyme de réussite et de bonheur.

Contact : Secrétariat des élus UDC 35, 1 avenue de la Préfecture
CS 24218 - 35 042 Rennes Cedex ; tél. : 02 99 02 35 17
mail : udc35@ille-et-vilaine.fr
site Internet : www.ille-et-vilaine.fr

# Parole aux associations

Une nouvelle association a vu le jour à St Germain du Pinel. Sa présidente, Héloïse BURET, collégienne de 14 ans, est venue présenter l'association **SAED** (Sauvons les animaux en danger) lors d'une réunion des associations en septembre 2018. SAED est une junior association, c'est-à-dire un dispositif qui permet à des jeunes, âgés de 11 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le but d'Héloïse et des autres membres de l'association est d'organiser des activités pour soutenir les animaux en danger. Leur idée dans un 1er temps est de se faire connaître puis de mettre en place des projets qui permettent de récolter du matériel pour les refuges d'animaux et des fonds. Bienvenue !



| ASSOCIATIONS | PRESIDENT(E)S | Adresse | Téléphone |
|---|---|---|---|
| Anciens combattants et soldats de France | Emile JAGLINE | 14 rue Duguesclin | 02.99.96.72.76 |
| APEL | Myriam GUINOISEAU | 12 A rue de l'Abbaye | 02.23.55.00.82 |
| L'îlot livres | Anne AUBRIOT | 18 rue de l'Abbaye | 02.99.76.14.10 |
| Centre de loisirs L'île aux aventures | Angélique JARRIL | 25 bis rue du Stade | 02.99.96.74.78 |
| Club de l'amitié | Christiane CHAUSSE | 24 rue Duguesclin | 02.99.96.68.22 |
| Détente et Loisirs Germanais | Marie-Paule SOLLIER | Lieu-dit Le Plessix | 02.99.96.55.16 |
| Football | Lionel MOUSSU | 17 rue du Pinel | 02.99.96.78.59 |
| Groupement de chasse | André AVERTY | Lieu-dit Le Verger | 02.99.96.72.79 |
| OGEC | Stéphane POSSON | Lieu-dit La Petite Pigeonnière | 02.99.96.76.78 |
| Les Badistes Germanais | Jean-Marie DROUARD | 3 rue de l'Airée | 02.99.96.64.07 |
| SAED | Héloïse BURET | 33 rue du stade | 02.99.96.62.83 |
| Show Mot | Aymeric CROISSANT | 37 rue J. de Gennes Gennes sur Seiche | 06.80.70.05.57 |
| La porte à tiroirs | Clélie ROPART | Lieu-dit le petit palière | 06.81.79.67.25 |
| Volley-Ball | Cathy QUINTIN<br>Thierry LEMOINE | espbvolleyball@gmail.com | 06.76.54.19.55<br>06.22.99.81.03 |

## Groupement de Chasse

Cette année la saison de chasse a été une fois de plus marquée par une très forte diminution du petit gibier, dû aux maladies : VHD, mixomatose. Corbeaux, pies, ragondins, renards ont été prélevés par piégeage et battues.

Le groupement vous adresse ses bons vœux pour l'année 2019.

Le bureau



## Les Badistes Germanais

L'association sportive LES BADISTES GERMANAIS vous propose de se retrouver pour pratiquer le badminton en famille ou entre amis, quel que soient les niveaux, de manière ludique, afin de s'offrir une bonne dose de défoulement.

Les séances ont lieu tous les mercredis de 20 h 30 à 22 h et les dimanches de 10 h à 12 h.

Le bureau se compose de Stéphane BERTIN, Anne-Hélène BRUNEAU, Pierre DUPAS, Jean-Marie DROUARD, Véronique LIGNEUL, Sébastien MAUXION et Samuel VISSET.

L'association, se voulant dynamique et fédératrice, met en place des manifestations comme des rencontres avec d'autres clubs, défis entre adhérents et d'autres moments de convivialité.

Si vous êtes intéressés, l'association vous invite à venir nous voir lors des séances ou à vous manifester à l'adresse suivante :

**bad.saintgermain35@gmail.com**

N'hésitez plus et contactez-nous. Nous serons heureux de vous accueillir lors de l'une de nos séances.

Bien Sportivement
LES BADISTES GERMANAIS

## Show Mot'

Pour l'année 2018, l'association a comptabilisé 62 adhérents. Voici les activités réalisées :

Le 24 mars : visite du musée des 24h du Mans

Le 14 avril : balade sur la côte

Le 9 juin : organisation de la course des caisses à savon lors de la fête communale

Les 16/17 juin : week-end au camping La Chesnaie à Pornic

Le 1er juillet : baptême de side-car lors de la kermesse de l'école Jeanne d'Arc de St Germain du Pinel

Le 15 septembre : sortie à la base de loisirs de Bétineuc à St André les Eaux

Le 6 octobre : 150 personnes ont participé à la soirée repas annuelle

Le 22 décembre : balade en Père Noël en collaboration avec le centre de loisirs

Les Show Mot vous souhaite une excellente année 2019 et vous invite à son assemblée générale le vendredi 18 janvier 2019.

## Détente et Loisirs Germanais

Pour l'année 2018-2019, trois manifestations sont programmées :

-2 concours de tarot : le 1 décembre et le 26 janvier 2019. A cette occasion tout le monde peut participer en joueur ou en simple visiteur

-1 concours de palet : le 1er juin 2019. Pour les personnes souhaitant apprendre ou s'entrainer, il est toujours possible de rejoindre le club qui se réunit le 1er samedi de chaque mois jusqu'en mai à 14 h salle de Pinel.

MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNEE

# OGEC

L'école de Saint Germain du Pinel accueille depuis 3 ans maintenant environ 120 enfants répartis en 5 classes.

Deux d'entre-elles vont voir le jour en remplacement du préfabriqué et de la classe CP installée dans les locaux historiques de l'école. En effet durant l'année 2018, des travaux ont été réalisés afin de proposer de meilleures conditions d'accueil pour les enfants. Ces 2 nouvelles classes seront notamment équipées de vidéoprojecteurs interactifs obtenus grâce au concours d'un appel d'offre très fortement subventionné, lancé par la ville de Vitré.

Après l'agrandissement des 2 classes maternelles inaugurées en 2009 et dorénavant la réalisation de ces 2 salles de classes élémentaires, l'OGEC se doit de veiller à l'équilibre de ses comptes.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle multi-activité durant les travaux mais surtout pour la qualité des échanges depuis ces dernières années.

Nous tenons aussi à remercier l'équipe éducative pour son investissement, sa compréhension et son adaptabilité pendant les travaux ainsi que pour le bon état d'esprit qui règne dans notre école.

Sans oublier de remercier l'APEL pour sa belle énergie et son implication. L'investissement des membres a payé tout au long de l'année passée et a permis la réussite des manifestations pour le grand bonheur des enfants et des parents.

Nous souhaitons bien évidemment remercier l'investissement des parents qui, par leur mobilisation ponctuelle ou régulière au cours de l'année et notamment lors de l'organisation de la kermesse, permet à l'OGEC de remplir ses missions économiques et financières, sociales et d'entretien des bâtiments.

Toute l'équipe vous souhaite une chaleureuse et pétillante année 2019.

Date à retenir : **kermesse** de l'école le **7 juillet 2019** !

**2019**
Aboutissement
Réception des travaux
Inauguration à venir !

Le bureau, les dirigeants, les joueurs et les bénévoles du club de football de l'ASSG vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.

Le bureau du club de l'ASSG compte 13 membres :

**Président** : Lionel Moussu
**Vice- président** : Jean-François Gaudin
**Trésorier** : Olivier Hautbois
**Secrétaire** : Jean-Philippe Gouaislier
**Membres** : Guillaume Chany, Rénald Moussu, Marc-Antoine Bouin, Benoît Moussu, Vincent Jarry, Cédric Moussu, Nicolas Helbert, Sylvain Moussu, Nicolas Leblay.



Nous comptons une petite centaine de joueurs licenciés au sein du club dont quelques jeunes licenciées féminines.

Dans les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11, nous avons un bon groupe de jeunes, encadré par des bénévoles qui leur permettent de découvrir le foot et la pratique du sport en équipe.

Pour les catégories U12-U13, nous restons en Entente avec le club d'Argentré du Plessis.

Pour les catégories U14-U15, U16-U17, U18-U19, nous sommes dans le Groupement du Plessis qui regroupe 6 clubs environnants (Saint Germain du Pinel, Argentré du Plessis, Le Pertre-Brielles-Gennes sur Seiche, Erbrée-Mondevert, Etrelles et Bréal sous Vitré).
Pour ces catégories, l'Entente et le Groupement permettent à nos joueurs de continuer leur progression en restant licenciés au sein du club de Saint Germain.

Pour nos équipes seniors, nous avons les mêmes effectifs que la saison dernière, ce qui nous permet d'engager 2 équipes en District 35.
L'équipe A évolue dans le championnat D2 (groupe H) et l'équipe B évolue dans le championnat D4 (groupe K).
Pour cette première partie de saison, les deux équipes ont fait un petit parcours en coupe mais nous donnent de belles perspectives pour le championnat.

Pour ceux qui souhaitent pratiquer le foot détente vous pouvez rejoindre les joueurs « Futsal » tous les jeudis soirs à la salle des sports.
Pour ceux qui souhaiteraient pratiquer le foot en championnat, n'hésitez pas à nous contacter.

Le club remercie les bénévoles pour leur dévouement afin d'encadrer les joueurs lors des entrainements et des matchs, ceux qui participent à l'arbitrage ainsi qu'à la préparation des terrains. Nous remercions les dirigeants, les joueurs et les supporters, les sponsors, la municipalité et les agents communaux pour l'entretien des structures et leur souhaitons une bonne année 2019.
Un site internet est à votre disposition pour suivre l'actualité du club :
**http://as-sg.footeo.com**
Nous vous souhaitons une nouvelle fois une très belle année 2019 à jouer ou à encourager les couleurs de nos bleus.

**Date à retenir : 1er Mai 2019 Tournoi de foot**

# ESPB Volley-ball

A l'issue de l'assemblée générale de juin, un nouveau bureau a été élu :

**Co- présidents :** Thierry Lemoine et Catherine Quintin
**Trésorière** : Valérie HENRY
**Trésorière adjointe** : Aurélie GRIMAULT
**Secrétaire** : Sandra JARRY
Vous avez besoin de renseignements: espbvolleyball@gmail.com

L'effectif cette saison a légèrement augmenté. Nous comptons désormais 69 licenciés répartis :

- 1 équipe de M11 (9-10ans)
- 1 équipe de M13 (11-12 ans)
- 1 équipe de M15 féminines (13-14 ans)
- 2 équipes de M17 féminines (15-16 ans)
- 1 équipe de M15 masculine
- 1 équipe en Régionale
- 1 équipe départementale
- 1 équipe en Compet lib mixte

Cette année nous avons engagé nos minimes (M15) et cadettes (M17) en coupe de France. Pour nos garçons M15 et M17, nous nous sommes associés avec Haute Vilaine.
Les entraînements ont lieu à Gennes et Saint Germain du Pinel.

- pour les débutantes et poussines : mercredi matin M9- M11 de 10h30-11h30 à Saint Germain
- pour les benjamines et minimes : lundi soir M13- M15 de 18h à 19h30
- pour les Minimes et cadettes : mercredi après-midi M15- M17 de 14h à 14h30
- pour les cadettes et séniors : vendredi soir 20h-22h

Jours de matchs :
Le samedi est une journée pour toutes les équipes jeunes et en soirée pour les séniors.

**Que cette nouvelle année 2019 soit pour vous et vos proches, pleine de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises**.

**A RETENIR :**

**Le 27 avril 2019– Soirée plat à emporter**

**Mini volleyade : LE 30-31-et 01 juin 2019**

# Ecole Jeanne D'Arc

## Qui sommes-nous et quelles sont nos missions ?

L'Apel, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement en organisant des événements permettant de récolter des fonds pour améliorer le quotidien des élèves de l'école.

Tout au long de l'année, l'Apel crée du lien entre les enfants, les parents et l'équipe enseignante et non enseignante. Nous organisons :

- un pot d'accueil le jour de la rentrée,
- un spectacle et/ou un goûter de Noël,
- les illuminations de la cour de l'école en fin d'année….

Nous participons financièrement lors des voyages pédagogiques (sorties scolaires des différentes classes et le voyage à la Bourboule pour les plus grands), des spectacles, mais aussi pour l'achat de matériels et d'outils pédagogiques…

## Quels sont nos moyens ?

Tout ceci ne serait pas possible sans l'adhésion des familles à l'Apel et sans la participation de tous aux différentes manifestations de l'association.

## Les manifestations 2018 :

- Vente de Galettes des rois.
- Conférence.
- Plats à emporter.
- Participation à la Fête communale.
- Loto.
- Spectacle et Marché de Noël des élèves.

Fête communale,
caisse à savon de l'Apel.

## Les évènements à venir en 2019:

- Plats à emporter le 9 mars.
- Vente de Brioches en avril/mai.
- Participation à la Fête communale le 25 mai.
- Loto le 26 octobre.
- Spectacle de Noël et goûter pour les enfants avec la venue du Père-Noël.

## Remerciements :

Nous tenions à remercier des membres qui ont donné de leur temps pendant plusieurs années : Olivier Châtelais, Anne-Hélène Bruneau, Sandrine Carrignon.

Au nom des élèves, nous tenons à renouveler nos remerciements à toute l'équipe éducative, à tous les parents bénévoles, impliqués et volontaires, à tous les Germanais et toutes les personnes présentes à nos évènements.

Merci à la Mairie de Saint-Germain du Pinel, pour toute l'aide apportée lors de nos manifestations.

Conférence organisée par l'Apel

Thème : « La Gestion des conflits »

## L'équipe APEL :

Des parents ont souhaité intégrer l'équipe de l'APEL pendant que d'autres ont dû s'en retirer et l'ont fait savoir lors de l'Assemblée Générale du 4 octobre 2018. Voici la nouvelle équipe 2018/2019 :

**BUREAU :**

**Présidente :** Myriam GUINOISEAU

**Vice-Présidente :** Angélique MOUSSU

**Trésorière :** Karine JULLIOT

**Trésorière Adjointe :** Bettina CORNEE

**Secrétaire :** Johanna MOUSSU

**Secrétaire Adjointe :** Laëtitia CROISSANT

**MEMBRES :**

Laëtitia GRIMAULT, Samuel ESNOULT, Stéphane CHARIL, Stéphanie POURCHOT, Séverine LORIER, Tatiana CADOT, Jérôme GUEGAN, Angélique SOURDRIL, Virginie ADAM, Laure CAUVIN, Hortense LEQUINIO

L'équipe reste à votre écoute et se tient prête à recevoir vos suggestions.

2019

## Club de l'amitié

DATE A RETENIR

- Vendredi 4 janvier : galette des rois – assemblée générale (cotisation : 15 euros)
- Jeudi 14 février : crêpes
- Jeudi 14 mars : repas du club salle polyvalente
- Mardi 7 mai : repas cantonal salle polyvalente St Germain du Pinel
- Mercredi 12 juin : fête de l'amitié à Maure de Bretagne
- Jeudi 18 juillet : grillades salle polyvalente
- Jeudi 3 octobre : pot-au-feu salle polyvalente
- Jeudi 12 décembre : repas de Noël salle polyvalente

CONCOURS DE BELOTE
Vendredi 8 mars
Vendredi 13 septembre

BAL
Mardi 29 janvier Stéphane MERCIER
Mardi 30 avril Patrick GERBEAU
Mardi 30 juillet Yannick SOURDIN
Mardi 29 octobre Stéphane MERCIER

Réunion du club tous les 15 jours le jeudi.
Tous les retraités sont les bienvenus car il faut du « sang neuf » et de nouvelles idées pour faire vivre un club plutôt vieillissant

## UNC – Soldats de France

Le 11 novembre 2018 : une date importante pour la nation ! En effet, à l'occasion du centenaire de l'armistice, les anciens combattants et soldats de France, accompagnés de jeunes enfants de l'école Jeanne d'Arc et adolescents de la commune, ont voulu rendre hommage aux disparus de la guerre 14-18. Un moment de commémoration intergénérationnelle pour ne pas oublier ce qui s'est passé il y a 100 ans car la paix reste fragile. Voici quelques témoignages des enfants présents à la commémoration :

« J'étais content de participer parce que je voulais me rappeler des gens qui sont morts, ça m'a rendu triste car ils étaient très jeunes ». Pierre

« J'ai trouvé ça bien de chanter ensemble ». Héléna

« C'est bien de prier pour ceux qui sont morts pour nous » Théo

« J'ai bien aimé la cérémonie. Les personnes de Saint Germain étaient fières des membres de leurs familles qui se sont battues pour la France ». Axel

« J'ai trouvé ça bien qu'on soit réunis avec les adultes de Saint Germain pour qu'on se souvienne de ce qui s'est passé il y a longtemps ». Lucie

Deuxième édition de la Zone de Gratuité à Saint Germain du Pinel ! C'était le 24 Novembre 2018, en clôture du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire (comme en 2017) et de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD - Coordonnée par l'ADEME). De petites nouveautés cette année.

Un samedi matin plutôt qu'un dimanche entier, une prise de risque que ne nous renouvellerons sans doute pas l'an prochain car il se passe déjà beaucoup de choses le samedi…Mais surtout l'accueil de deux structures à connaître absolument sur le Pays de Vitré : **SEL'est** (le système d'échange local, qui permet de s'échanger des biens et services sans contrepartie financière grâce à une monnaie virtuelle) et le Café familial associatif Bulle. Quelques adhérents du SEL sont venus proposer des ateliers (couture, lessive au lierre, réparation de petits objets électroniques, cuisine de pesto de plantes sauvages) tandis que le Bulle tenait la buvette avec boissons chaudes et petites douceurs.

C'était encore une fois une expérimentation (qu'est-ce qu'on aime ça !) et 2019 sera sûrement encore différent, peut-être plus grand, avec peut-être d'autres acteurs à vous faire connaître… Et une meilleure communication physique (à l'heure de l'ultra-connexion, on oublie trop souvent ceux qui cherchent l'info autrement…).

Un grand merci, encore une fois à la mairie pour son soutien et en particulier à M. Le maire qui nous a sauvé la matinée en venant nous apporter la clef (têtes de linottes que nous sommes…), Merci aux adhérents de Sel'Est venus en nombre pour proposer des ateliers, Merci à Cécile du Café Bulle et merci à toutes celles et ceux qui ont relayé l'événement et/ou sont venus participer.

So… Rendez-vous en 2019 !!

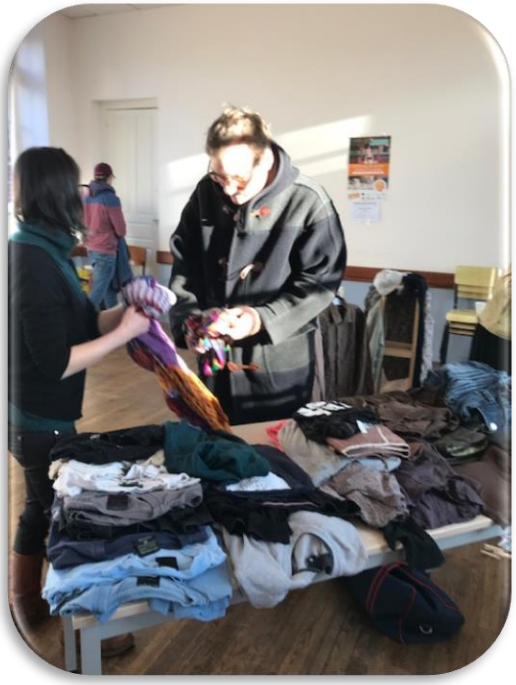

# Bibliothèque L'îlot livres

«L'îlot livres» est une bibliothèque où tous les âges sont présents. Elle est située 3 ter rue de l'Abbaye, à côté du salon de coiffure. Une équipe de 12 bénévoles est à votre service : Anne Aubriot, présidente - Marie-Madeleine Levieux, secrétaire - Fabienne Masson, secrétaire adjointe - Laëtitia Grimault, trésorière - Corinne Posson, Séverine Busson, Anne-Lise Bédier, Julie Rouard-Guérin, Christèle Jarril , Virginie Benoist, Jean-Luc Fesselier et Monique Lefèvre, membres.



La bibliothèque met à votre disposition de nombreux ouvrages dont une partie est renouvelée plusieurs fois par an par la Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine (MDIV). Des achats de livres viennent régulièrement augmenter l'offre de documents.

Voici nos activités proposées en 2018 :

- Un concours BD Folies
- Un atelier « lecture d'histoires de Noël » en décembre en lien avec le Centre de loisirs.

Et pour 2019, un nouveau concours BD Folies sera proposé.

Si vous avez des idées ou des compétences en animation, venez nous rencontrer !

Les écoliers de la maternelle au CM2 sont accueillis avec leur enseignante deux fois par période. Les animatrices du Centre de Loisirs empruntent régulièrement des documents.

L'adhésion est de 8 € pour toute la famille et par an. Il est possible de s'inscrire toute l'année. L'abonnement est valable un an à compter de la date d'inscription. Le prêt est limité à 6 livres par personne pour une durée d'un mois.

HORAIRES :

- Tous les samedis de 10h30 à 12h
- Tous les mercredis : 10h30 à 11h30 et de 17h à 18h
- Fermeture annuelle entre le 14 Juillet et le 31 Août

Venez découvrir ou re-découvrir votre bibliothèque dans ses nouveaux locaux !

N'hésitez pas, de nombreux ouvrages neufs à découvrir : des histoires pour les petits mais aussi pour les grands !!!! (Nos achats se font en fonction de la demande de nos abonnés !)

**Bonne Année 2019 et bonne lecture !**

## « L'ILE AUX AVENTURES »

Créée le 25 Octobre 2007, l'association CSF a pour but d'animer et d'éveiller la créativité, la curiosité et l'épanouissement des enfants.
L'accueil de loisirs « L'île aux aventures » ouvre ses portes durant l'été pendant le mois de juillet et fin août, ainsi que les mercredis, les vacances de la Toussaint, de Février, de Pâques et de Noël.
Depuis 2009, Anne Cécile CRUBLET, directrice animatrice de l'accueil de loisirs, dirigeait l'équipe d'animation, elle est partie vers de nouveaux horizons et nous la remercions pour toutes ses années de direction.
Elle a été remplacée par Angélique BREGER en janvier dernier. Recrutée pour son dynamisme, son expérience, son sens de l'organisation et ses différentes compétences afin de répondre aux attentes des parents.
Nous avons aussi dans l'équipe, Camille qui est employée en CDII depuis octobre 2015 par l'accueil de loisirs.



REMERCIEMENTS :
Merci à nos partenaires : les Mairies de St Germain du Pinel, de Gennes sur Seiche, et de Brielles, le CCAS, la CAF d'Ille et Vilaine, l'OGEC, l'APEL, les Associations sportives (Show Mot', Club de Foot…) L'îlot Livres et l'Union Départementale CSF.
Merci également à l'ensemble des familles adhérentes.

BENEVOLAT :
*Suite à l'assemblée générale du 17 mai 2018 un nouveau bureau a été élu.*

Angélique JARRIL (Présidente), Céline LOISON (Secrétaire), Maryse LAGOUTTE (Trésorière), Alice CHARIL, Johanna MOUSSU, Sonia ESNOULT, Marie-Anne BONTILLOT et Cédric CHENEVEL.
Nous savons d'ores et déjà, que 2 ou 3 membres souhaiteraient quitter prochainement l'équipe après un investissement de plusieurs années…
Pour faire vivre l'accueil de Loisirs, il nous est indispensable d'avoir des bénévoles !
**Nous avons besoin de vous !**
N'hésitez pas à vous faire connaitre auprès des responsables ou d'un membre du Bureau.

EVENEMENTS 2018 :
Pendant les vacances d'hiver, les enfants étaient dans la peau de petits explorateurs, au programme construction d'un kit pour observer la nature et grande chasse au trésor…
Aux vacances de printemps « Défi tous ensemble », avec notamment une sortie intercentre autour d'une grande animation sur le thème du handicap.
Cet été, l'accueil de loisirs fêtait son 10ème été, les meilleurs thèmes de ces 10 dernières années ont été repris. Différentes sorties ont été organisées : visite des jardins pédagogiques de Rocambole, visite du château de la Bourbansais ou journée au parc d'attractions l'Ange Michel…
Pendant l'été, deux mini-camps avec d'autres accueils de loisirs ont été réalisés, un séjour autour de l'équitation et de la nature et l'autre autour du sport en tout genre.
Pour les vacances d'automne, l'univers de la sorcellerie était à l'honneur, réalisation de bricolages d'Halloween et grand jeu pour devenir un apprenti sorcier était au menu.
Une chasse à l'œuf a été organisée pour Pâques par les bénévoles de l'association.

*A noter pour 2019 :*

Nous réitérons certainement nos animations habituelles pour l'année 2019.

Samedi 22 décembre :
Balade Moto en Père-Noël avec l'Association des SHOW MOT' organisé au profit du Centre de Loisirs. Et Contes de Noël avec la Bibliothèque L'îlot livres. Nous avons offert un vin chaud à l'arrivée pour tous les participants.
Nous les remercions à nouveau pour avoir réitéré cette initiative, qui permettra de financer en partie des jeux, du matériel, des sorties…

COLLECTE DE PAPIER :

Chaque 3ème samedi du mois (Sauf Juillet et Août), une permanence a lieu aux anciens vestiaires de foot de 10h à 11h30. Nous remercions chaleureusement le Club de football de St-Germain de nous faire une petite place dans leur local. Cette action nous a permis de récolter 770 €. Nous vous en remercions vivement ! Continuons ainsi !

Contacts : Angélique BREGER (Directrice) au 02 99 96 78 46
aux heures d'ouverture du bureau : Mardi : de 14h à 18h30,
Mercredi : de 9h à 17h,
Jeudi : de 9h à 13h30.

Par Mail : lileauxaventures@yahoo.fr
ou Angélique JARRIL : angélique.jarril@outlook.fr
Site internet : https://lileauxaventures.wordpress.com

Toute l'équipe vous souhaite une BONNE ANNÉE

**CLASSES 9**

Les classes 9 auront lieu le samedi 24 mars 2019
à la salle polyvalente de St Germain du Pinel.